

Orléans, le 30 avril 2020

Madame, Monsieur,

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé l'ouverture progressive des écoles maternelles et primaires de notre pays à partir du 11 mai prochain, puis des collèges à partir de 18 mai. Cette décision implique également le redémarrage du réseau REMI que votre enfant utilisait jusqu'alors pour se rendre à son établissement scolaire.

L'ensemble des équipes de la Région en charge des transports est mobilisé depuis plusieurs semaines en prévision de la reprise du service, en lien constant avec les syndicats de proximité et avec les entreprises de transport. Leur implication collective permet aujourd'hui d'envisager sereinement le redémarrage progressif du réseau REMI.

Comme cela a été présenté, les conditions de fonctionnement du service de transport scolaire seront fortement adaptées afin de respecter les exigences sanitaires indispensables à la période que nous traversons. Conformément aux annonces nationales, les cars REMI seront aménagés pour n'accueillir qu'un enfant tous les deux sièges. A partir du collège, le port du masque sera obligatoire pour les enfants voulant entrer dans le car et aucune exception à cette règle ne sera possible.

Les conducteurs seront dotés des équipements individuels de protection indispensables, notamment via le port du masque et la mise à disposition de gel hydroalcoolique. Des protections supplémentaires seront installées partout où cela sera nécessaire. Afin d'assurer la sécurité de tous, une désinfection complète des cars sera réalisée chaque jour.

Nous reviendrons vers chacune et chacun d'entre vous dans le courant de la semaine prochaine pour vous donner l'ensemble des informations concrètes de reprise. Sauf adaptations très locales, le réseau REMI ne sera pas modifié. La ligne de votre enfant et les horaires de passage ne devraient pas évoluer. Si tel était malgré tout le cas, nous préviendrions les parents concernés par SMS et mail plusieurs jours en amont.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.



**François BONNEAU**

Président de la Région Centre-Val de Loire



**Philippe FOURNIE**

Vice-président délégué aux transports

*En vous assurant de notre  
très grande attention !*